

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 03 octobre 2017

## Autisme : un an après son ouverture, bilan positif pour l'UEM de l'école Prima

Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'Unités d'Enseignement en Maternelle (UEM) dans les écoles pour améliorer l'intégration scolaire des enfants avec Autisme ou autres Troubles Envahissants du Développement (TED) dès la petite enfance. C'est dans ce cadre, que l'ARS Océan Indien (ARS OI) et l'Éducation Nationale ont soutenu et accompagné l'ouverture de la seconde UEM à La Réunion en septembre 2016, au sein de l'école Prima. Un an après son ouverture, c'est l'occasion pour l'équipe pédagogique de dresser un bilan positif.

### — Qu'est-ce qu'une Unité d'Enseignement en Maternelle (UEM) ?

#### • Définition générale

Une Unité d'Enseignement en Maternelle (UEM) est une structure spécifique créée en école maternelle, associant enseignants et professionnels médico-sociaux et permettant ainsi une complémentarité des interventions scolaires et médico-sociales ou sanitaires dans une unité de lieu auprès des enfants avec Autisme ou Troubles Envahissants du Développement (TED).

**Le principe est simple et repose sur la scolarisation d'un enfant avec Autisme ou TED.**

**Ces unités représentent des dispositifs spécifiques dans l'offre médico-sociale actuelle**, au regard :

- De leur localisation au sein d'écoles, et non au sein des structures médico-sociales.
- De l'âge des enfants concernés (de 3 à 6 ans).
- Du nombre d'enfants accueillis, 7 enfants par unité.

Ce type de structure ne se substitue pas aux autres dispositifs existants de l'éducation nationale ou du secteur médico-social, mais vient compléter l'offre déjà existante.

#### • A qui s'adressent ces UEM ?

Les enfants sont scolarisés au plus tôt (dès 3 ans) et seront accompagnés durant 3 ans maximum.

Ils partagent les mêmes espaces et services (récréation, restauration....) que les élèves de l'école maternelle et sont scolarisés à plein temps.

#### • Une spécificité : la prise en compte de l'accompagnement familial

Les parents sont des partenaires essentiels à l'accompagnement, aussi ils sont régulièrement associés au projet de leur enfant, tout comme les membres de la fratrie. Des interventions se déroulent au sein du cadre familial visant à aider la famille dans son quotidien avec leur enfant.

Les professionnels de l'UEM aident également à la compréhension du handicap et des difficultés associées, apportent un soutien psychologique en fonction du besoin, animent le groupe d'expression de parents et prennent en compte les sollicitations des frères et sœurs.

#### • Situation de l'autisme à La Réunion

La prévalence serait de 1 naissance sur 150 selon l'INSERM. A la Réunion, le nombre de nouveaux-nés avec autisme estimé s'élève à 95 par an.

Pour répondre à cette problématique, l'ARS OI, l'Education Nationale (le rectorat) et le Secteur Médico-Social ont créé 2 UEM à La Réunion :

- La 1<sup>ère</sup> en août 2014, dans l'école maternelle Louise Michel à Saint-Pierre.
- La 2<sup>nde</sup> a ouvert il y a tout juste 1 an, à Saint-Denis dans l'école maternelle de Prima.

L'ARS Océan Indien finance la partie médico- sociale à hauteur de 280 000€ par an pour chacune des UEM. Les moyens alloués permettent de couvrir les dépenses liées au fonctionnement de la structure (personnel médico-social, matériel spécifique pour les élèves, transports ...).

Le Rectorat met à disposition un enseignant spécialisé à temps complet.

## — UEM Prima : quel bilan après 1 an de fonctionnement ?

### >> Présentation de l'UEM Prima

Ouverte depuis le 11 septembre 2016, l'UEM Prima a pour principal objectif la mise en place d'un cadre spécifique et sécurisant de scolarisation adapté à des enfants avec autisme et TED, âgés de 3 à 6 ans.

Sa gestion est assurée par l'**Association Frédéric Levavasseur** qui a pour priorités : l'intégration sociale des personnes handicapées ou exclue et la promotion du projet familial pour les enfants, du projet de vie pour les adultes.

**Deux salles sont dédiées à l'UEM au sein de l'école maternelle**, elles ont été aménagées pour s'adapter aux enfants porteurs de troubles autistiques. La seconde pièce permet aussi aux professionnels de pourvoir effectuer des interventions individuelles essentiellement thérapeutiques et éducatives.

### >> Bilan, un an après

Dès la rentrée scolaire d'août 2016, l'enseignante et l'éducatrice de l'UEM ont présenté auprès de tous les enfants et enseignants de l'école, le principe de cette structure et les 7 enfants accueillis.

**A ce jour, les 7 élèves de l'UEM Prima participent ainsi à la vie de l'école avec les autres enfants** : la récréation, la pause du midi, ainsi que des temps d'inclusion mis en œuvre de manière progressive avec les enfants des autres classes.

Ces périodes d'inclusion se matérialisent par le **partage d'activité ou temps scolaire communs**, que ce soit au sein des classes de l'école ou par l'accueil d'enfants dits « ordinaires » avec les enfants scolarisés à l'UEM.

Au cours de de l'année scolaire 2016-2017, 2 enfants sur 7 ont pu bénéficier de temps d'inclusion dans une classe de maternelle.

**A la fin de l'année, le bilan global est positif :**

- Certains des enfants utilisent le langage verbal pour s'exprimer.
- D'autres ont appris la sociabilité et jouent avec leurs camarades.
- La sortie de l'UEM vers une classe de maternelle pour un enfant est envisagée.

### **Témoignage de Béatrice TIREL, Monitrice éducatrice à propos du travail d'équipe effectué cette année :**

*« A l'Unité d'Enseignement Maternelle de Prima, notre pratique professionnelle est guidée par la mise en pratique d'une méthode comportementale visant à faciliter l'autonomie des enfants (Méthode ABA). Grâce au travail effectué par l'équipe éducative, les enfants sont en mesure de rester assis pour une séance d'apprentissage. Cela n'était pas le cas pour certains à leur arrivée il y a un an. »*

*\*Méthode de l'A.B.A : mettre l'accent sur le développement de la communication, l'enseignement dans l'environnement naturel, l'autonomie et l'aspect fonctionnel des activités et apprentissages proposés, tout en respectant les aspects spécifiques à l'autisme en termes de fonctionnement neurocognitif particulier et de particularités sensorielles.*

### **Contacts Presse :**

**ARS OI** : Mandarine d'Abbadie - Tél : 0262 97 93 93 - Port : 0692 66 61 20 - Courriel : [mandarine.dabbadie@ars.sante.fr](mailto:mandarine.dabbadie@ars.sante.fr)  
**Rectorat** : Isabelle Delavergne – Courriel : [isabelle.de.lavergne@ac-reunion.fr](mailto:isabelle.de.lavergne@ac-reunion.fr)